



Niort, le

02 JUL. 2013

Objet : Nouveaux rythmes scolaires**Direction de l'Enseignement**

Madame, Monsieur,

Votre interlocuteur :
Sylvie BRUN
tél. 05 49 78 73 11

Références :
DE/2013-06-6739
cb59

Pièces jointes :

Afin de respecter les rythmes d'apprentissage des enfants, la ville de Niort a choisi d'appliquer, dès la prochaine rentrée de septembre 2013, la réforme du temps scolaire. Ce choix a fait l'objet d'un large consensus au sein des élus et de la communauté éducative. Ainsi, dès la prochaine rentrée, les enfants auront classe le mercredi matin, mais verront les autres jours de la semaine allégés.

Pour organiser et repenser les emplois du temps, plusieurs scénarii ont été étudiés avec toutes les parties prenantes. Le scénario définitif, qui prendra effet dès septembre s'établit comme suit :

| | lundi | Mardi | mercredi | jeudi | Vendredi |
|--------------|---------------------|---------------------|---------------------------|---------------------|---------------------|
| 7h30-8h35 * | périscolaire | périscolaire | périscolaire | périscolaire | Périscolaire |
| 8h35-11h45 | scolaire | Scolaire | scolaire | scolaire | Scolaire |
| 11h45-13h45 | pause méridienne | Pause méridienne | garderie jusqu'à 12h45 | pause méridienne | pause méridienne |
| 13h45-16h00* | scolaire | Scolaire | | scolaire | Scolaire |
| 16h00-18h30 | périscolaire | périscolaire | | périscolaire | Périscolaire |

* prise en charge des enfants par les enseignants 10 minutes avant le début des cours.

Pour les différents temps à la charge de la Ville de Niort, la municipalité propose les activités suivantes :

Sur la pause méridienne : de 11h45 à 13h45 (outre le temps du repas) :

- ateliers animateurs
- interventions associatives dans les écoles du RRS (Réseau de Réussite Scolaire)
- mise en place d'un temps calme facilitant la transition avec le temps d'enseignement
- possibilité pour les enseignants qui le souhaitent de planifier les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

En fin de journée :

- 1^{er} temps (16h-17h15)
 - études
 - ateliers avec animateurs (inclus progressivement dans les écoles maternelles)
 - ateliers avec associations (inclus progressivement dans les écoles maternelles)
 - dispositifs spécifiques

- garderie encadrée par des professionnels qualifiés
 - projet en partenariat
 - possibilité APC
- 2ème temps (17h15-18h30)
 - ateliers animateurs en fonction de la fréquentation
 - garderie encadrée par des professionnels qualifiés

Par ailleurs une garderie sera organisée le mercredi de 7h30 à 8h35 mais aussi de 11h45 à 12h45 pour les enfants pris en charge par leur famille l'après-midi. Les enfants fréquentant les centres de loisirs municipaux seront accompagnés dès 11h45 en transport en commun jusqu'aux centres de loisirs où ils pourront déjeuner sur place.

Nous avons aussi entendu les craintes des parents, particulièrement ceux en difficulté économique, de voir le coût de l'accueil périscolaire peser trop fort dans leur budget à la rentrée 2013. Aussi avons-nous décidé de refondre totalement notre grille tarifaire pour répondre plus finement à la situation de chaque famille. Vous trouverez ci-après l'ancienne et la nouvelle grille, votée par le Conseil municipal du 1^{er} juillet dans un objectif de solidarité. Vous constaterez que les tarifs restent stables ou diminuent pour la plupart des familles, à l'exception de celles aux revenus les plus élevés. De plus, ces tarifs concerneront désormais 1h15 d'accueil au lieu d'1h auparavant.

Les parents actuellement inscrits en quotient familial 9 recevront un courrier pour déterminer leur nouveau quotient familial, entre 9 et 12. Les quotients des autres parents restent inchangés.

| TARIFS EN VIGUEUR AU 1er JANVIER 2013 | | | | |
|---------------------------------------|------------------------|--|--|-------------------------------------|
| | MATIN (7h30 - 8h35) | 1e heure du soir sans goûter (16h30 - 17h30) | 1e heure du soir avec goûter (16h30 - 17h30) | 2e heure du soir (17h30 - 18h30) |
| QF 1 à 3 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,36 |
| QF 4 à 6 | 0,57 | 0,57 | 0,8 | 0,95 |
| QF 7 à 9 | 0,95 | 0,95 | 1,35 | 1,5 |

| TARIFS A PARTIR DE SEPTEMBRE 2013 | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------|---------------------------------|--|--|-----------------------------------|
| | MATIN (7h30 - 8h35) | Mercredi midi (11h45- 12h45) | 1e temps du soir sans goûter (16h00 - 17h15) | 1e temps du soir avec goûter (16h00 - 17h15) | 2e temps du soir (17h15-18h30) |
| QF 1 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,10 |
| QF 2 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,10 |
| QF 3 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,10 | 0,10 |
| QF 4 | 0,30 | 0,30 | 0,30 | 0,40 | 0,60 |
| QF 5 | 0,50 | 0,50 | 0,50 | 0,65 | 0,85 |
| QF 6 | 0,60 | 0,60 | 0,60 | 0,80 | 1,00 |
| QF 7 | 0,70 | 0,70 | 0,70 | 1,00 | 1,20 |
| QF 8 | 0,80 | 0,80 | 0,80 | 1,20 | 1,40 |
| QF 9 | 0,90 | 0,90 | 0,90 | 1,30 | 1,50 |
| QF 10 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 1,60 | 1,80 |
| QF 11 | 1,10 | 1,10 | 1,10 | 1,70 | 1,90 |
| QF 12 | 1,20 | 1,20 | 1,20 | 1,80 | 2,00 |

Enfin et surtout, je souhaite insister sur mon attachement à la qualité de l'encadrement et des activités proposées aux enfants sur tous les temps de la journée. Pour améliorer encore notre service auprès des enfants, nous avons réuni durant le mois de juin tous les partenaires de l'éducation, dont les représentants des parents d'élèves, afin de travailler ensemble sur le Projet Educatif de Territoire pour les écoles élémentaires et maternelles. Il s'agit de bâtir un projet complet sur la journée de l'enfant, en prenant en compte tous les facteurs (rythmes de l'enfant, environnement social, fréquentation et âges, services publics accompagnants, vie familiale etc.).

L'objectif est se mettre tous au service d'un projet qui pourra assurer le meilleur épanouissement possible pour chaque écolier niortais.

Quand ce projet sera finalisé, je ne manquerai pas de revenir vers vous afin de le partager.

Pour toute question relative à la réforme des rythmes, n'hésitez pas à contacter les services de la ville à l'adresse suivante : enseignement@mairie-niort.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Madame le Maire
Députée des Deux-Sèvres


The logo of the Mairie de Niort, featuring a circular emblem with a rooster and the text 'MAIRIE DE NIORT' and '(Deux-Sèvres)'.

Geneviève GAILLARD

